



Société Anonyme au capital de 3 204 901 Euros
Siège social : 7, avenue Albert Durand, 31700 Blagnac
335 218 269 R.C.S. Toulouse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

DU 11 MAI 2023

Résultat des votes

Composition du bureau de l'Assemblée Générale Mixte :

Le bureau a été constitué par le Président Directeur Général agissant sur délégation du Conseil d'Administration (conformément à la décision du Conseil d'Administration du 9 mars 2023).

- ❖ Président : Monsieur Philippe Robardey, Président du Conseil d'Administration
- ❖ Scrutateurs : Madame Anne Robardey et Monsieur Alexandre Robardey lesquels figurent parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote dont la Société avait connaissance à la date de la convocation de l'Assemblée Générale
- ❖ Secrétaire : Madame Audrey Taillieu

Feuille de présence :

- ❖ Nombre d'actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance : 25
- ❖ Nombre d'actions et de voix des actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance :
2 449 158 actions représentant 4 598 600 voix

L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration a été adopté selon les modalités ci-après.

Résolutions	Total des voix exprimées (voix pour et contre)	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée ¹	Voix pour		Voix contre		Abstentions	
				Nombre	% des voix expri mées ²	Nombre	% des voix exprimées	Nombre	% des voix ³
RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE									
1 ^{ère} résolution Approbation des comptes annuels au 31/12/2022	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 598 600	100%	-	-	-	-

¹ Ce calcul est effectué sur la base du nombre d'actions ayant le droit de vote (retenu dans le cadre du calcul du quorum), à savoir 3 204 901 actions, à l'exception de la 4^{ème} résolution pour laquelle le nombre d'actions ayant le droit de vote est de 1 975 920 et de la 18^{ème} résolution pour laquelle le nombre d'actions ayant le droit de vote est de 2 011 254.

² Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote, s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

³ Pourcentage total des voix dont disposent les actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance.

2^{ème} résolution <i>Approbation des comptes consolidés au 31/12/2022</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 598 600	100%	-	-	-	-
3^{ème} résolution <i>Affectation du résultat et fixation du dividende</i>	4 598 600	1 929 616	80,05%	4 576 487	99,52%	22 113	0,48%	-	-
4^{ème} résolution <i>Conventions réglementées⁴</i>	2 151 211	1 975 920	61,65%	2 040 159	94,84%	111 052	5,16%	-	-
5^{ème} résolution <i>Eléments fixes, variables et exceptionnels de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au PDG au titre de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 549 723	98,94%	48 877	1,06%	-	-
6^{ème} résolution <i>Approbation des informations visées au I de l'article L. 22-10- 9 du Code de commerce</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 571 836	99,42%	26 764	0,58%	-	-
7^{ème} résolution <i>Politique de rémunération du Président du Conseil d'administration</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 489 284	97,62%	109 316	2,38%	-	-
8^{ème} résolution <i>Politique de rémunération du Directeur Général</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 576 487	99,52%	22 113	0,48%	-	-
9^{ème} résolution <i>Politique de rémunération des membres du Conseil d'Administration</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 534 882	98,61%	63 718	1,39%	-	-
10^{ème} résolution <i>Rachat par la société de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 487 548	97,59%	111 052	2,41%	-	-

⁴ La 4^{ème} résolution tient compte de l'exclusion de vote de 1 228 981 actions

11^{ème} résolution <i>Approbation du projet de transfert des titres de la Société d'EURONEXT PARIS sur Euronext Growth</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 487 279	97,58%	111 321	2,42%	-	-
RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE									
12^{ème} résolution <i>Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions propres détenues dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 553 872	99,03%	44 728	0,97%%	-	-
13^{ème} résolution <i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, et/ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal, sort des rompus</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 597 421	99,97%	1 179	0,03%	-	-
14^{ème} résolution <i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, et/ou à des titres de créance, avec maintien du DPS, durée de la délégation, montant nominal maximal, faculté d'offrir au public les titres non souscrits</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 487 548	97.59%	111 052	2,41%	-	-

15^{ème} résolution Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, et/ou à des titres de créance, avec suppression du DPS par offre au public, et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 412 002	95,94%	186 598	4,06%	-	-
16^{ème} résolution Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, et/ou à des titres de créance, avec suppression du DPS, durée de la délégation, montant nominal maximal, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 421 002	95,94%	186 598	4,06%	-	-
17^{ème} résolution Autorisation, en cas d'émission avec suppression du DPS, de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'assemblée	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 454 786	96,87%	143 814	3,13%	-	-

18^{ème} résolution⁵ <i>Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du DPS au profit de la société KEY'S, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions</i>	2 213 290	2 011 254	62,76%	2 134 900	96,46%	78 390	3,54%	-	-
19^{ème} résolution <i>Autorisation d'augmenter le montant des émissions décidées en application des quatorzième à seizième résolutions et de la dix-huitième résolution de la présente Assemblée Générale</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 459 605	96,98%	138 995	3,02%	-	-
20^{ème} résolution <i>Délégation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, durée de la délégation</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 459 605	96,98%	138 995	3,02%	-	-
21^{ème} résolution <i>Limitation globale des plafonds des délégations prévues</i>	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 598 600	100%	-	-	-	-

⁵ La 18^{ème} résolution tient compte de l'exclusion de vote de 1 193 647 actions

aux quatorzième à seizième résolutions et à la dix-huitième et vingtième résolutions de la présente Assemblée									
22^{ème} résolution Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de DPS au profit des adhérents d'un PPE, durée de la délégation, montant nominal maximal, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 597 421	99,97%	1 179	0,03%	-	-
23^{ème} résolution Modification de l'article 13 bis des statuts en vue de réduire la durée du mandat de censeur	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 598 600	100%	-	-	-	-
24^{ème} résolution Modification de l'article 12 des statuts en vue d'instaurer des seuils statutaires sous condition suspensive du transfert sur Euronext Growth	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 487 548	97.59%	111 052	2,41%	-	-
25^{ème} résolution Pouvoirs pour les formalités	4 598 600	2 449 158	80,05%	4 598 600	100%	-	-	-	-